

Ligne de conduite lors d'un manque de personnel

Lorsque votre chef ou le coordonnateur vous avise qu'il manque du personnel pour le quart suivant, regardez les possibilités suivantes avec votre chef ou le coordonnateur :

- Évaluer la possibilité de demander un autre titre d'emploi afin de vous remplacer
- Évaluer la possibilité de libérer des lits pour diminuer la charge du centre d'activité
- Évaluer la possibilité de déplacer une équipe volante ou une personne habileté provenant d'un autre centre d'activité
- Évaluer la possibilité de donner un congé pour qu'une personne accepte de faire le quart en temps supplémentaire

Si aucune solution mentionnée ci-haut n'est possible, le TSO doit être le **DERNIER RECOURS** et ne peut qu'être annoncé à la dernière minute par le chef/coordonnateur

AUCUNE ASSISTANTE NE DOIT ASSUMER CETTE RESPONSABILITÉ

